Décision 13-D-15 du 25 juin 2013

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport maritime de fret entre l'Europe du Nord et les Antilles françaises

Posted on: 25 juin 2013 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Autorité de la concurrence
Dispositif(s)	Acceptation des engagements Clôture de la procédure
Procédure(s)	Engagement
Entreprise(s) concernée(s)	CMA-CGM S.A., AP Moller-Maersk A/S., Marfret S.A. et WEC Lines B.V.

Lire

le texte intégral de la décision
384.16 Ko

le communiqué de presse